

Les bouleversements du monde du travail à l'ère numérique

La révolution digitale nous conduit à réinterroger, voire à réinventer le travail. Les débats autour du nombre d'emplois créés ou détruits, autour de l'évolution même du travail, voire du statut du « travailleur », sont profonds et divergents. Et nous conduisent à repenser le capitalisme.

A l'heure du numérique et de la robotique, les interrogations sur le futur du travail se multiplient. Ubérisation de notre économie, invasion des robots et multiplication des travailleurs indépendants ou autres *slashers*⁽¹⁾ : comment appréhender l'émergence de cette nouvelle économie, qui, si elle ne s'est pas matérialisée partout, envahit nos esprits ? Quelles en sont les caractéristiques ? Quelles questions pose-t-elle en terme de régulation ?

La première interrogation porte sur la quantité de travail menacée de disparition. Selon une étude du cabinet Roland Berger, avec la robotique et la numérisation de notre économie, 3 millions d'emplois devraient disparaître en France d'ici 2025⁽²⁾. Le Commissaire Oettinger souligne, en revanche, que de nombreux nouveaux emplois seront créés. Aujourd'hui, personne ne s'entend sur les prévisions chiffrées, mais tous s'accordent à dire que l'ensemble de nos secteurs devront s'adapter. Ainsi, alors que le secteur postal doit profondément revoir son cœur de métier, les opportunités de diversification des activités – notamment grâce au numérique – existent mais toutes ne sont pas nécessairement porteuses d'emplois⁽³⁾.

Seconde caractéristique : c'est la nature même

du travail qui sera affectée. À travers l'expansion du Big data et de la robotique, ce ne sont pas les seuls emplois « manuels » qui seront concernés mais aussi des emplois qualifiés à fort contenu intellectuel. « *Ce qui rend une tâche automatisable à l'heure du digital, c'est avant tout son caractère répétitif. Le métier de courtier en assurance en est un exemple* »⁽⁴⁾. Selon David Autor, du MIT (Massachusetts Institute of Technology), les machines rendent aussi plus productif le travail abstrait ou créatif. En clair, des robots pourraient remplacer bon nombre de notaires, assister efficacement les chirurgiens, mais ils ne pourraient se substituer aux coiffeurs.


Les emplois répétitifs sont menacés

Troisième phénomène : l'ubérisation de notre économie. Le travail devient l'objet d'un échange sur le marché – plateformes – où prix et quantité varient avec le temps au gré de l'offre et de la demande. Le contrat de travail – institution centrale de nos sociétés – se retrouve remis en question par la multiplication des activités d'indépendants. Liberté et entrepreneuriat, se réjouissent les uns ; précarisation et remise en cause des droits sociaux, estiment les autres. Si le salariat reste numériquement largement dominant⁽⁵⁾ – c'est son rôle de modèle qui est questionné. Le numérique annule en quelque sorte l'intérêt premier du salariat, à savoir l'économie sur les coûts de transaction – qui fonde la logique de la firme⁽⁶⁾.

À travers ces mutations, c'est l'entreprise elle-même qui se transforme avec l'avènement de

modèles commerciaux fondés sur le partage ou sur la gratuité. Les données sont le nouvel or noir – elles sont aujourd'hui plus valorisées que bien des actifs matériels. Tesla – 0,02 % du marché mondial de l'automobile – vaut autant que General Motors ! De tels schémas créent des probabilités fortes de grands basculements sectoriels lorsque la plateforme – par effets de réseaux et de réputation – devient la référence incontournable du marché et « rafle la mise » (« *winner takes all* »).

La nature même du capitalisme est en jeu

Les impacts potentiels sont réels, tant en volume qu'en qualité. Le débat est aussi bien juridique, sociologique que psychologique et par essence, politique. L'incertitude sur la prévision de ces évolutions est générale. On peut craindre une minorité de gagnants et un grand nombre de perdants. Mais, comme le souligne Martin Wolf⁽⁷⁾, « *Le techno-féodalisme n'est pas une nécessité ! La technologie elle-même ne saurait dicter ce qu'elle produit ; c'est la tâche des institutions* ». C'est la nature même du capitalisme à l'ère numérique qui est en jeu. Le défi pour les politiques est immense tant sont percutés les champs traditionnels de la régulation que sont le droit du travail, la politique de concurrence ou encore la fiscalité. L'Union européenne entend le relever en « *trouvant un équilibre entre la facilitation des services innovants, la protection des consommateurs et un level-playing field entre les différents business models* »⁽⁸⁾. 

Carole Ulmer, directrice des études de Confrontations Europe

- 1) Personnes cumulant plusieurs activités professionnelles.
- 2) « Les Classes moyennes face à la transformation digitale », Roland Berger Strategy Consultants, octobre 2014.
- 3) Cf. Worskshop du Digital Lab de Confrontations Europe, 9 juillet 2015.
- 4) *Ibid* 2.
- 5) 90 % des employés en France en 2014 sont des salariés (INSEE).
- 6) *The Nature of the Firm*, Ronald Coase, 1937.
- 7) « *Why the techno-optimists are wrong* » by Martin Wolf, Foreign Affairs, July-August 2015.
- 8) La Commission doit publier, début 2016, des lignes directrices sur l'économie collaborative.

